Charte Forestière du
Massif du Beaujolais

Avec le soutien de :

Evaluation de la

Charte Forestière de Territoire du Beaujolais

PLAN D'ACTION 2018-2020

ENJEU 1 : GERER LA FORET DANS L'INTERET COLLECTIF

Axe de travail n ° 1 : Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du changement climatique

Sensibilisation par des visites / formations

- ❑ Continuer des actions de sensibilisation. Visites de « chantiers vitrines » ou des formations de sensibilisation avec les acteurs de l'environnement. Diffuser les changements de bonnes pratiques au public non sensibilisé. Veiller à ne pas toucher que les personnes déjà sensibilisées.
- ❑ Sensibiliser les élus par des visites.
- ❑ Sensibiliser les écoles.
- ❑ Sensibiliser les petits propriétaires au bois de qualité.
- ❑ Développer la communication auprès des propriétaires étrangers (en dehors du territoire).
- ❑ Sensibiliser les communes déjà propriétaires aux ventes de parcelles de forêts pour renforcer leur patrimoine

Production de supports

- ❑ Vulgariser par le bais de supports et de réunion sur l'irrégularisation du Douglas et du Sapin.
- ❑ Développer un memento sur la forêt Beaujolaise et la production de Bois.
- ❑ Améliorer l'information réglementaire soit par l'intervention d'un partenaire, soit par un site dédié, via une structure régionale, un bureau d'urbanisme, ou FIBOIS Rhône.
- ❑ Communiquer avec les acteurs de l'environnement les conseils en matière de réglementation de la biodiversité / traversée des cours d'eau par la production de livrables.
- ❑ Valoriser les études des partenaires sous forme d'une brochure.
- ❑ Réaliser un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique avec des scénarios alarmants.

Actions de terrain

- ❑ En matière de foncier forestier, développer des actions en faveur du regroupement foncier.
- ❑ Développer les associations de propriétaires.
- ❑ Soutenir les partenaires dans le renouvellement des documents de gestion durable. Aider à la rédaction des PSG pour les petits propriétaires avec un programme de coupes et travaux.
- ❑ Mettre en place le programme d'installation et de suivi de placettes de veilles pour suivre leurs évolutions et mesurer l'adaptation aux changements climatiques. Capitaliser sur les parcelles tests mises en place à l'initiative des propriétaires.

Veille / communication générale

- ❑ Veiller à une continuité de la politique de la filière en faveur de la gestion durable.
- ❑ Promouvoir à l'échelle du Département la plus-value de l'exploitation forestière.
- ❑ Développer les échanges entre les propriétaires forestiers, les ETF et les acteurs de l'environnement.

Axe de travail n°2 : Réaliser un comparatif économique et environnemental en fonction de l'âge de coupe des bois

Sensibilisation par des visites / formations

- ❑ Sensibiliser sur l'exploitation précoce des bois en particulier sur l'incidence des coupes du Douglas sur les sols et sur la rentabilité d'une coupe jeune par rapport à de vieux bois.

Production de supports

- ❑ Réaliser le comparatif économique et environnemental au moyen d'un groupe de travail entre les partenaires.

ENJEU 2 : MOBILISER DURABLEMENT LA RESSOURCE FORESTIERE

Axe de travail n° 3 : ETF : Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques les entreprises de travaux forestiers

Sensibilisation par des visites / formations

- ❑ Poursuivre les formations de sécurité avec la MSA.
- ❑ Sensibiliser et communiquer sur les métiers des ETF et les conditions de travail (auprès du grand public, des institutionnels, des scieries).
- ❑ Sensibiliser auprès des scieries des moments d'échanges avec les ETF sur le transport des bois

Actions de terrain

- ❑ Poursuivre le soutien à l'ARDEF et convaincre davantage d'ETF à adhérer.
- ❑ Encourager les ETF à signaler les chantiers et les places de dépôts pour avertir la population locale et les touristes.
- ❑ Encourager les ETF à remettre en état la voirie.
- ❑ Améliorer la contractualisation entre les ETF, les propriétaires et les acheteurs par la rédaction d'un contrat type détaillé.

Communication

- ❑ Développer la communication sur la création/entretien de la voirie et la déclaration des chantiers en ligne.

Axe de travail n° 4 : Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt

Sensibilisation par des visites / formations

- ❑ Responsabiliser les propriétaires sur leur participation aux projets de desserte (participation financière ?).
- ❑ Sensibiliser à la déclaration systématique en Mairie par les propriétaires lors de commencement de travaux afin de « travailler en bonne intelligence »
- ❑ Développer la sensibilisation auprès des élus

Actions de terrain

- ❑ Continuer à réunir la Cellule Voirie en 2018 (qui doit en être l'animateur ?). Prendre en compte le périmètre des Pierres Dorées (ASLGF Bois d'Alix)

Production de supports

- ❑ Créer un memento sur le rôle et la responsabilité de chaque intervenant lors d'un chantier.
- ❑ Créer un guide à destination des élus sur la voirie forestière

Communication générale

- ❑ Encourager les entreprises à faire remonter les besoins de voirie auprès des communes.
- ❑ Sensibiliser les ETF et les propriétaires sur l'usage récréatif de la forêt.

Axe de travail n°5 : Informer et promouvoir l'usage du bois énergie comme ressource durable/locale/renouvelable

Communication générale

- ❑ Communiquer sur le bois énergie en tant que « sous-produit ».
- ❑ Informer sur les conditions d'approvisionnement dans les départements limitrophes ou dans les autres régions.

Sensibilisation visites / formations / événements

- ❑ Sensibiliser les ETF à la suppression des andains pour l'utilisation en bois énergie.
- ❑ Développer la sensibilisation des élus sur la ressource en bois énergie par des visites de terrain en forêt, dans les entreprises et en chaufferies (encourager des projets structurants type réseaux de chaleur).
- ❑ Sensibiliser sur les emplois de la filière et principalement ceux non délocalisables.
- ❑ Présenter la structuration de la filière bois énergie et les démarches qualité

Actions concrètes de terrain

- ❑ Développer des actions sur le bois énergie en lien avec les TEPOS ou TEPCV des Communautés de Communes.

ENJEU 3 : SOUTENIR LA FILIERE BOIS LOCALE

Axe de travail n°6 : Promouvoir l'utilisation du bois (du Douglas) dans la construction

Actions concrètes de terrain

- ❑ Organiser et animer avec FIBOIS Rhône un groupe technique constitué de chefs d'entreprises.
- ❑ Mettre en place un réseau de bâtiments vitrines étendus à l'échelle du Département et de la Région AURA.

Production de supports

- ❑ Rédiger un guide de visites de bâtiments exemplaires à diffuser au grand public, aux communes et aux professionnels, retours d'expériences avec acteurs départementaux.
- ❑ Participer à l'écriture d'un guide à destination des particuliers sur le bois local dans la construction.

Communication générale

- ❑ Promouvoir des systèmes constructifs qui utilisent du gros bois (ossature, poteaux - poutres)(entreprises, institutionnels).

Sensibilisation par des visites / formations / événements

- ❑ Sensibiliser les propriétaires à la construction en bois (besoins en gros bois).
- ❑ Informer les agents "Développement Durable" des collectivités sur les arguments en faveur du bois dans la construction et dans l'énergie (« boîte à outils » et création d'emplois locaux liés à la construction en bois, argumentaire bois local).
- ❑ Continuer à organiser des journées thématiques et des visites (constructeurs, architectes)
- ❑ Développer la sensibilisation auprès des élus de Charlieu Belmont Communauté sur la transformation du bois (visite de scierie, intervention de charpentiers, d'architectes).
- ❑ Renforcer les liens entre les centres de formations et les projets de construction bois.
- ❑ Développer les relations entre les scieries et les propriétaires pour développer du bois d'œuvre.

Axe de travail n° 7 : Accompagner les entreprises de 1ère et 2ème transformation

Sensibilisation par des visites / formations

- ❑ Sensibiliser les scieries à la demande de l'aval.

Production de supports

- ❑ Diffuser une plaquette collective de promotion sur la qualité du bois produit et scié dans le Beaujolais.

Actions concrètes de terrain

- ❑ Accompagner et mettre en réseau les entreprises de la construction (entreprises 2ème transformation).

ENJEU 4 : MIEUX CONNAITRE LA FORET ET LE BOIS

Axe de travail n° 8 : Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Actions concrètes de sensibilisation (interventions sur place et visites)

- ❑ Développer la promotion sur les métiers de la filière dans les établissements spécialisés (MFR par exemple), les forums, les salons des métiers...

Institutionnels et cabinets :

- ❑ Poursuivre la sensibilisation des élus et des Bureaux d'Urbanisme par des visites de forêts et d'entreprises.
- ❑ Sensibiliser sur l'importance des surfaces de stockages du bois et leur possibilité d'extension dans la révision des documents d'urbanisme.

Ecoles primaires:

- ❑ Développer la communication et l'intervention dans les établissements scolaires
- ❑ Poursuivre la sensibilisation des écoles de Charlieu-Belmont Communauté
- ❑ Diffusion de l'exposition itinérante de l'écomusée du Haut-Beaujolais en classe et intervention de référents forêt bois.
- ❑ Organiser des visites pédagogiques en forêts publiques et privées.
- ❑ Développer la sensibilisation auprès des enseignants pour intégrer la filière dans leurs programmes d'activités. Le Géopark du Beaujolais propose sur ce principe une participation de la Charte au printemps 2018.

Acteurs du tourisme :

- ❑ Organiser des visites pour les acteurs du tourisme, à renforcer sur le périmètre de la COR au lac des Sapin, pour les sensibiliser à la filière. (Proposition de démonstration d'engins avec l'intervention d'une entreprise de l'ARDEF)

Production de supports

- ❑ Communiquer avec la Maison de l'Emploi pour faire introduire la filière dans leur rapport annuel.
- ❑ Développer plus d'articles de presse et faire plus d'interviews pour informer le grand public.
- ❑ Poursuivre la communication dans les magazines : Le Forestier Privé, Bulletins des Communes et Communautés de Communes.
- ❑ Diffuser une plaquette collective de promotion sur la qualité du bois produit et scié dans le Beaujolais.
- ❑ Rediffuser la fiche méthode aux bureaux d'études actifs dans le Rhône et le nord 42.

Communication générale

- ❑ Développer la communication auprès du grand public, en particulier sur le rôle productif et économique de la forêt.
- ❑ Développer la communication auprès des élus, apporter plus de pédagogie à travers des sites Internet, les réseaux sociaux et des visites de terrain.
- ❑ Communiquer auprès des enseignants sur La Journée Internationale de la Forêt le 21 mars 2018.
- ❑ Structurer la communication vers les partenaires qui transmettront l'information.

Axe de travail n° 9 : Construire une offre touristique liée à la forêt

Production de supports

- ❑ Construire un dépliant sur la filière forêt-bois à destination des touristes. Intégrer dans les brochures touristiques existantes un encart sur la filière.
- ❑ Réaliser une brochure à disposition des clients des hébergeurs sur la forêt locale.

Communication générale

- ❑ Sensibiliser les touristes et le grand public sur les travaux en forêt et les dangers en voirie forestière.
- ❑ Veiller au maintien du dialogue entre les acteurs du tourisme, les institutionnels et les propriétaires forestiers.

Sensibilisation par des visites / formations

- ❑ Développer des visites pour sensibiliser les acteurs du tourisme.

Actions concrètes sur le terrain

- ❑ Développer le projet de sensibilisation à la filière par les Chemins de St Jacques de Compostelle, notamment sur le périmètre de la COR et de Charlieu Belmont Communauté.
- ❑ Poursuivre le projet d'aménagement pédagogique sur le Massif du Saint Rigaud amorcé fin 2017

ENJEU 5 : ANIMER, SUIVRE ET EVALUER LA CFT

Axe de travail n°10 : Animer, suivre et évaluer la CFT

Animation de la CFT

- ❑ Multiplier les moments d'échanges et de rencontre.
- ❑ Participer à des échanges régionaux entres les CFT.
- ❑ Etre proactif et proposer des pistes d'actions pour les élus, techniciens.

Communication des actions de la CFT

- ❑ Dynamiser sur le site internet de FIBOIS Rhône. L'utiliser comme un moyen d'information « officiel » de la Charte pour relayer les actions et ceux des partenaires en fonction de leurs attentes. Ou créer un support web (page internet) dédié à la Charte Forestière.
- ❑ Communiquer lisiblement sur les actions :
  - ❑ Réalisées par l'animateur CFT
  - ❑ Réalisées par l'animateur + partenaires pour l'animation de la CFT
  - ❑ Réalisées par les partenaires uniquement mais dont la CFT communique les résultats
- ❑ Développer une communication personnalisée en fonction des partenaires / adapter les contenus sur les actions qui les concernent directement et indirectement. Réaliser un bulletin semestriel.

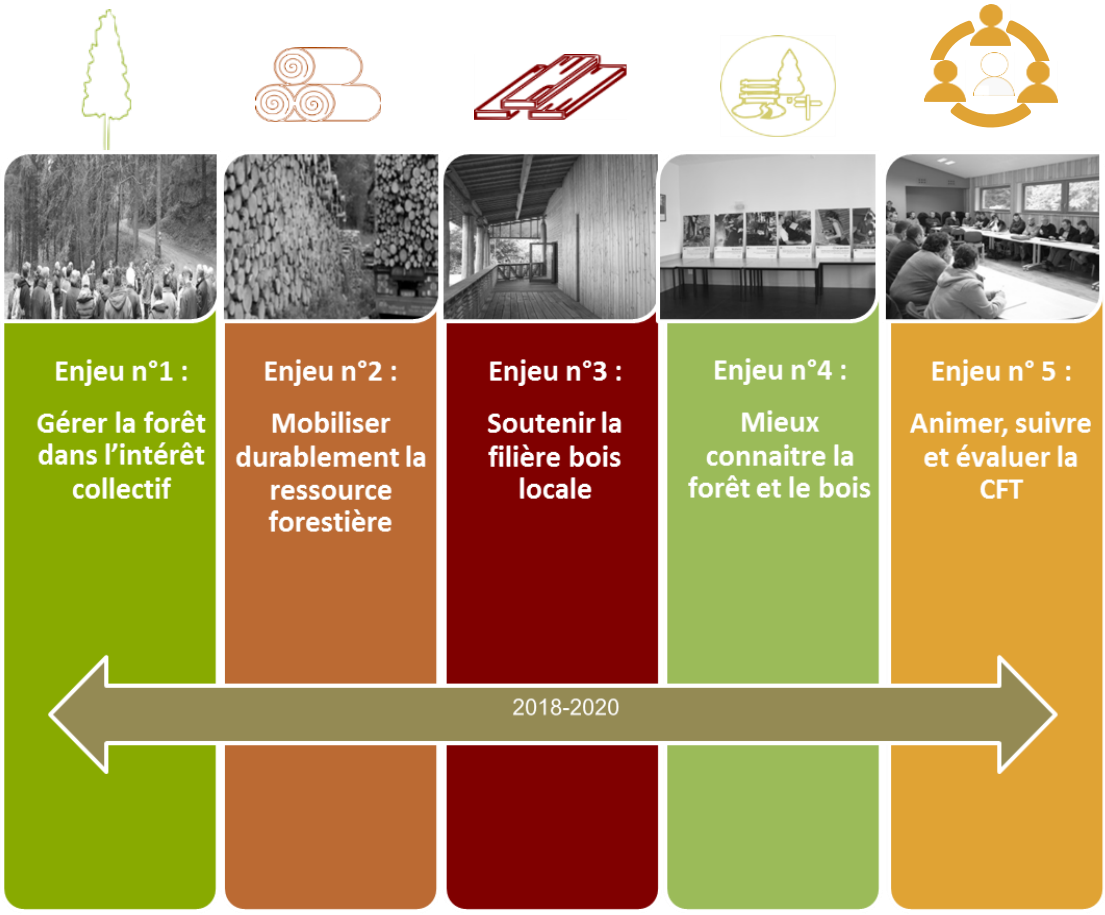

Piste de travail n°1 : Mise en gestion de la forêt par la prise en compte de la biodiversité et des effets du changement climatique

Piste de travail n°2 : Réaliser un comparatif économique et environnemental en fonction de l'âge de coupe des bois

Piste de travail n°3 : ETF : Maintenir, accompagner et sensibiliser sur les bonnes pratiques

Piste de travail n°4 : Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt

Piste de travail n°5 : Informer et promouvoir l'usage du bois énergie comme ressource durable / locale / renouvelable

Piste de travail n°6 : Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction

Piste de travail n°7 : Accompagner les entreprises de 1ère et de 2ème transformation

Piste de travail n°8 : Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Piste de travail n°9 : Construire une offre touristique liée à la forêt

Piste de travail n°10 : Animer, suivre et évaluer la charte forestière

Plan d'action validé de la Charte Forestière du Beaujolais 2018-2020

Périmètre de la Charte Forestière du Massif du Beaujolais (2018-2020)

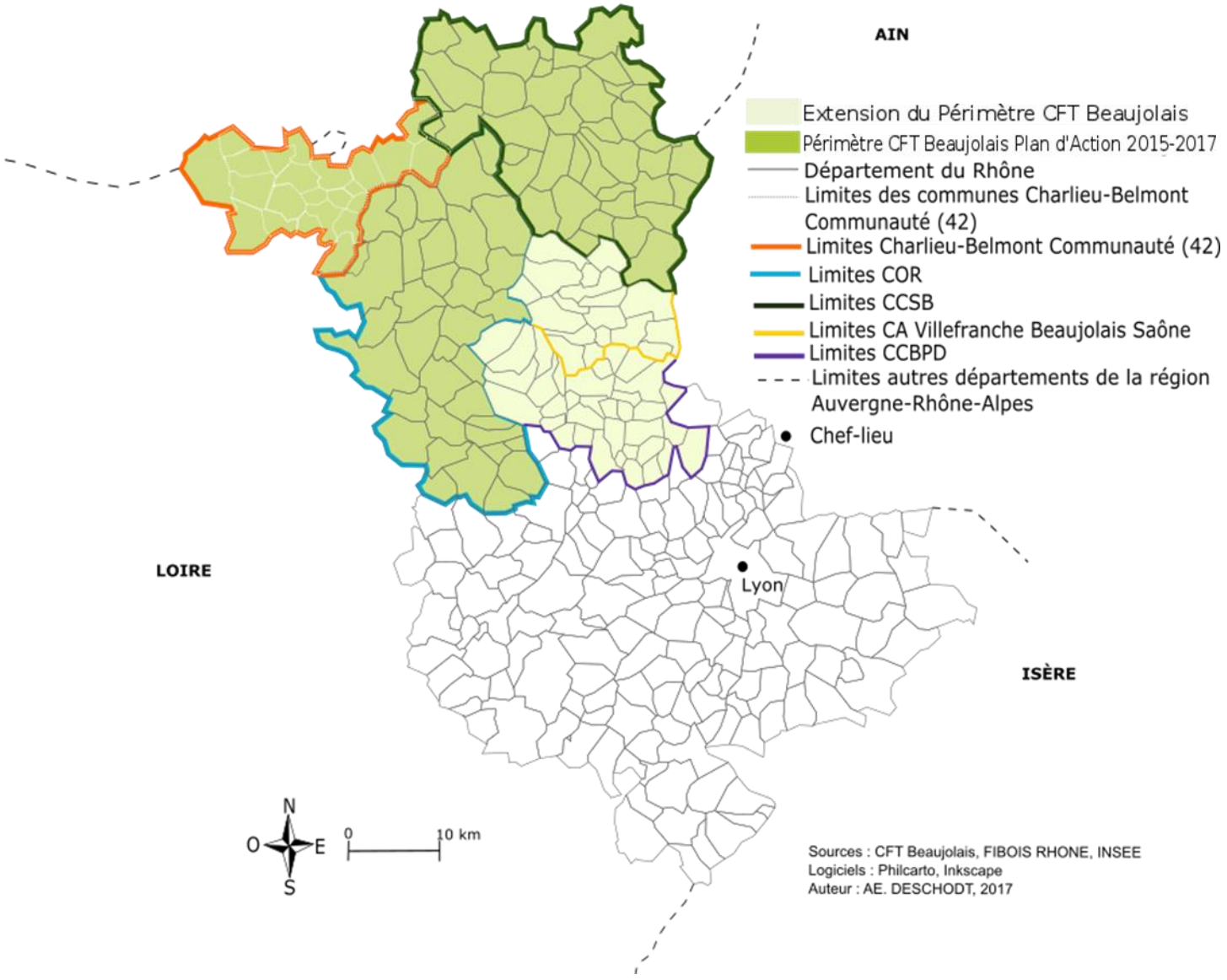

Elargissement du périmètre

- ❑ Plan d'action 2015-2017 : COR, CCSB, Charlieu-Belmont Communauté
- ❑ Elargissement à CC Beaujolais Pierres Dorées & CA Villefranche Beaujolais Saône

CHARTE FORESTIERE DU BEAUJOLAIS - Bilan des actions 2015 -2017

TABLEAU DE BORD - SUIVI DES ACTIONS CHARTE FORESTIERE DU BEAUJOLAIS

ENJEUX	ACTIONS TYPE (COPIL du 25/09/14)	2015	2016	2017
Gérer la forêt dans l'intérêt collectif	• Continuer la mise en gestion de la forêt		Création ASLGF et GIEEF	Déclinaison du PRFB
	• Concilier gestion forestière et biodiversité	Chantiers + Visites thématiques	Bilans avec les acteurs de l'environnement	
	• Anticiper les effets de l'évolutation climatique sur la gestion forestière			
Mobiliser durablement le bois	• Réaliser un comparatif économique et environnemental selon l'âge de coupe des bois	Journée Marchés et Sylviculture du Douglas	Journée Gros Bois, Observatoire des Métiers de la Scierie	Groupe de travail régional sur le sciage de gros bois
	• Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques les entreprises de travaux forestiers	Création ARDEF	Formations MSA et visites de chantiers	Panneaux danger, sensibilisation MSA Voyage Boourgogne
	• Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt	Création "Cellule Voirie"	Cellule voirie pour Suivi des projets engagés	
	• Informer sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie		Route du Bois Energie et Information CCSB	Audit chaufferies Journée Bois Energie
Soutenir la filière bois locale	• Promouvoir l'utilisation du Douglas dans la construction	Campagne Communication+ journées Douglas	Toilettes 100% bois local + Bonus Bois COR	Promotion bois local : Lamure, Dareizé, Belleville
	• Veiller à la prise en compte de l'activité de la forêt et du bois dans l'aménagement du territoire	Formation des Bureaux d'Etude en urbanisme	Rédaction fiche méthode forêt et urbanisme	
	• Accompagner les entreprises de 1ère et de 2ème transformation		100% des scieurs intéressés présents dans"Bois d'ici 2017"	Création du site "Bois-du-Beaujolais.fr" groupe de travail scieurs
Mieux connaître la forêt et le bois	• Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois			
	• Construire une offre touristique liée à la forêt	Réponse Geopark + Saint Jacques		Experts Geopark + tourisme Saint Rigaud
Animer, suivre et évaluer la Charte forestière	• Animer, suivre et évaluer la Charte forestière	COPIL CFT 15/10/15		COPIL CFT 19/10/2017 — Evaluation + actions

LEGENDE DU TABLEAU DE BORD

- Cœur de métier d'un ou plusieurs partenaires de la CFT
- Action renforcée d'un partenaire de la CFT
- ★ Evènement/Fait marquant